

## **Exposé au CCGE sur la présentation ou non d'avis - deuxième étape**

- C Des 27 points possibles de l'EPA, 23 des demandes nécessiteront ou non la présentation d'un avis

### **Aucune modification**

- S 12 points traités avec présentation d'un avis
- S 9 points traités sans présentation d'un avis (comprend 3 points concernant les caractéristiques chimiques)

### **C Prochaines étapes :**

- S finaliser/publier le projet de directive (date prévue juillet 1999)
- S approbation interne de l'ARLA (mi-mai 1999)
- S commentaires du groupe de travail IPC/ACMSC (fin mai 1999)
- S finaliser/publier la directive d'homologation (date prévue - automne 1999)
- S mettre au point le plan pour la troisième étape